

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 11 décembre 2020

12^{ème} Commission
N° CP-2020-12-12-1

Service instructeur
DAJD - Service juridique

Service consulté

**ÉTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES
PUBLICS LOCAUX DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN POUR L'ANNÉE 2020**

Résumé : La présente communication a pour objet de présenter et de rendre compte des travaux de la Commission des Services Publics Locaux de notre collectivité au cours de l'année 2020. La CCSPL s'est réunie une fois cette année, le 16 novembre dernier, pour examiner les rapports d'activités 2019 de nos services publics externalisés.

L'article L 1413-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) dans les départements, dont les fonctions sont doubles.

D'une part, la CCSPL se réunit pour donner des avis préalables à toute décision de lancement d'une délégation de service public, d'un partenariat public-privé ou de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

D'autre part, la CCSPL doit se réunir annuellement pour être informée de l'évolution des services publics externalisés de la collectivité, en examinant les rapports annuels établis par les délégataires de services publics et les cocontractants des contrats de partenariat, ainsi que les bilans d'activités des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

La CCSPL du Département du Haut-Rhin, présidé par le Président du Conseil départemental, est composée de six autres Conseillers départementaux : Mesdames Karine PAGLIARULO, Sabine DREXLER et Catherine RAPP et Messieurs Alain GRAPPE, Lucien MULLER et Philippe TRIMAILLE.

En outre, notre commission consultative est composée des délégués des associations représentatives de la société civile haut-rhinoise, dont l'ADIRA, Alsace Destination Tourisme,

l'Union Départementale des Associations Familiales du Haut-Rhin, l'Union Fédérale des Consommateurs du Haut-Rhin, l'Association Alsace Nature et l'Association APALIB'.

La CCSPL du Département du Haut-Rhin s'est réunie une seule fois cette année, lors de sa réunion annuelle, tenue le 16 novembre 2020.

Était inscrit à l'ordre du jour de cette réunion l'examen des rapports d'activités pour l'année 2019 des services publics départementaux externalisés suivants :

- l'abattoir départemental de Cernay,
- le réseau départemental de télécommunications électroniques à haut débit,
- la régie départementale de production d'énergie électrique.

Lors de cette réunion, présidée par Monsieur Lucien MULLER, sur délégation du Président du Conseil départemental, la commission a auditionné les agents des services départementaux et les personnes extérieures en charge du pilotage des trois services publics précités et a pris acte de leur rapport d'activités respectif au titre de l'année 2019.

Le procès-verbal de la réunion de la CCSPL du 16 novembre 2020 est joint au présent rapport.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir :

- prendre acte de l'état des travaux de la Commission Consultative des Publics Locaux du Département du Haut-Rhin pour l'année 2020, tel qu'exposé dans le présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT
Remy WITH